SOUSCRIPTION COLIS POISSON EN LIGNE

1. S'inscrire sur le site de l'amap des Sorinières (étape déjà effectuée pour St Seb)

Se rendre sur le site « amap44 ».

Cliquer sur « connexion » (pavé vert) en haut à droite de l'écran et créer un compte avec un code confidentiel et les coordonnées.

Cliquer sur « rejoindre une amap » sur la ligne grisée en haut de l'écran

Cliquer à droite de l'écran sur « rejoindre une amap poisson ».

Un texte apparaît. Cliquer sur le lien dans le 2^{ème} paragraphe (marche à suivre).

Cliquer sur « voir la liste » et choisir l'amap de son choix suivant l'endroit où on souhaite s'inscrire, par exemple les Sorinières. Cliquer sur « contacter l'amap poissons des Sorinières ».

2. Souscrire pour un colis de poisson

Sur l'écran d'accueil de l'amap des Sorinières, cliquer sur l'onglet « les contrats » sur la ligne horizontale grisée sous le titre de l'amap.

Deux choix:

1 -« consulter » le contrat \rightarrow obtenir toutes les informations sur le fonctionnement de l'amap, les dates, les prix ...

2 – « souscrire » : renseigner la quantité de contrat souhaitée : 1, 2 ou plusieurs contrats et cliquer sur « + » (le choix d'1 contrat signifie 1 colis par mois sur neuf mois, ne surtout pas indiquer 9, ce qui équivaudrait à 9 distributions sur 9 mois, soit 81 colis pour l'année).

Il peut arriver que le lien « souscrire » n'apparaisse pas. Dans ce cas revenir en arrière et recliquer sur les contrats.

Une fois le nombre de colis choisi, cliquer sur « enregistrer » à droite. Un mail de confirmation de l'inscription est envoyé.

Ensuite établir 9 chèques à l'ordre du GIE les Pêcheurs de l'Ile d'Yeu d'un montant égal au nombre de colis choisi dans le contrat : un chèque de 34 €uros et le nombre de chèques de 33 €uros correspondant au nombre de distributions. Ce UN €uros correspond à la participation à la maintenance et à l'évolution du site.

Nota : remplir intégralement les chèques : ordre, montant, date et lieu.

Les chèques seront à déposer ou à poster dans la boîte aux lettres de :

Nicole BRETHÉ 45 rue des plantes 44230 Saint Sébastien sur Loire.

Dès que les chèques sont parvenus à Nicole, un mail est envoyé validant la commande de poissons, et il n'y a plus qu'à attendre la confirmation de la date de la première distribution.

Il est possible de partager un colis à deux personnes, dans ce cas l'une d'entre elle souscrit le contrat, et l'autre se contente de s'inscrire sur le site pour être tenue informée de l'activité de l'amap poissons.

Vous pourrez me joindre fin aout au 06 64 50 18 24 / 02 51 79 04 75, si vous avez des questions ou si vous rencontrez un problème de souscription.